

Communication du Maire de Paris sur la métropole.

06/02/2012

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

L'histoire de Paris ne s'arrête jamais, et c'est ce mouvement que nous sommes, ensemble, appelés à continuer. Dans un monde qui change vite, les Parisiens comme les Franciliens ont besoin de métropole, c'est-à-dire de liens, d'ouverture, de projets partagés. C'est notre responsabilité d'élus de construire un territoire à l'échelle d'un horizon collectif.

Dans cet esprit, Paris, depuis plus de dix ans, a créé les conditions d'un dialogue avec ses voisins. Cette démarche a abouti, en 2006, au lancement de la Conférence métropolitaine, suivie en 2009 du syndicat Paris Métropole. Avec plus de 200 représentants, cette instance témoigne d'une prise de conscience de la nécessité de bâtir notre maison commune, autour de centaines d'actes de coopération. Je pense par exemple à Paris Nord-Est qui redonne sens à un territoire de plus de 200 hectares. Ou bien à la couverture de la porte des Lilas et de la porte de Vanves. Mais aussi à l'installation du tramway sur les boulevards des Maréchaux. Ainsi se poursuit en 2012 la réinvention des limites d'hier en nouveaux points de contact et de passage.

Aujourd'hui notre responsabilité est de prolonger cette dynamique de projets, attentifs à la diversité et à la mémoire des territoires. C'est pourquoi j'ai missionné Jean-Pierre Caffet, qui m'a remis à l'automne 2011 un rapport particulièrement dense dont je le remercie chaleureusement. A la suite de ce rapport, nous avons défini un programme de 30 actions prioritaires. L'objectif est clair ; il s'agit d'amplifier la métropolisation des politiques parisiennes. Nous mettrons ces propositions en œuvre d'ici la fin de ce mandat. Ainsi, par exemple, l'investissement sur les grands canaux du Nord de Paris apportera une nouvelle cohérence urbaine autour de notre patrimoine paysager. La mutualisation des équipements d'accueil pour les personnes dépendantes renforcera notre politique de solidarité. Une meilleure gestion de l'eau, de l'énergie ou des déchets apportera une ampleur nouvelle au développement durable dans notre métropole. Voilà des avancées concrètes, adaptées aux pratiques quotidiennes de millions de Franciliens, qui permettront de construire un espace plus solidaire, plus durable, plus conscient de lui-même.

Parallèlement nous devons désormais doter la métropole d'outils opérationnels innovants pour pouvoir agir en priorité sur quelques sujets stratégiques. Parmi ceux-ci, bien sûr, avant tous les autres, le logement, devenu en quelques années la préoccupation majeure de nos concitoyens. Dans un contexte de pénurie inédite, il est inadmissible que l'effort de construction incombe toujours aux mêmes collectivités. La solution n'est évidemment pas d'improviser des mesures inopérantes, ni d'imposer la densification aveugle de notre territoire. Ce qu'il faut c'est se donner les moyens de faire travailler ensemble les différentes collectivités locales en lien avec l'Etat. Pour cela il est nécessaire que la métropole se dote d'une Autorité du logement, disposant non seulement d'une vision globale et stratégique, mais d'une capacité à programmer et financer la construction de logements sur l'ensemble de notre territoire. Sans une politique résolue mais réaliste, notre métropole court le risque de voir l'exclusion sociale se durcir, l'étalement urbain prospérer. Seule une autorité commune permettra une réponse commune à un défi collectif.

Mais au-delà, sur ce sujet comme sur d'autres, il est indispensable de disposer d'un cadre politique cohérent pour mieux coordonner les interventions des différentes collectivités. Nous devons le faire sur des sujets où les compétences sont aujourd'hui partagées sans qu'existe à ce jour un véritable dispositif de coordination entre les acteurs. Je pense par exemple à l'environnement qui par essence ne connaît pas de frontière. A l'attractivité économique qui doit voir converger toutes les énergies. A l'urgence sociale qui nous conduit à proposer et à impulser dès aujourd'hui la création d'un Samu métropolitain. Dans tous ces domaines où les interventions sont partagées, nous avons besoin d'un cadre politique d'ensemble, de mise en cohérence stratégique. Paris Métropole est ce cadre mais il doit évoluer. Pour cela nous devons inventer une nouvelle forme de gouvernance aussi originale que l'est l'histoire de notre territoire. Là aussi rien ne sera possible sans imagination ni respect de l'ensemble des partenaires institutionnels. Communes, départements, intercommunalités, Région, ont vocation à prendre place dans cette nouvelle organisation, qui doit conserver son caractère fédérateur. L'enjeu n'est pas d'ajouter une superstructure de gestion supplémentaire mais bien de s'appuyer sur la logique de Paris Métropole, qui a fait ses preuves : celle de la coopération souple entre les élus.

Alors comment faire ? Je propose la création d'une confédération métropolitaine, inspirée du modèle des pôles métropolitains, dotée de réels pouvoirs de décision et de coordination, et dont la légitimité démocratique s'exprimerait à travers deux instances. Une formation plénière qui réunirait les 200 collectivités, une instance exécutive plus resserrée de 30 à 40 collectivités, rassemblant Paris, la Région, les départements, les grandes intercommunalités. Ainsi Paris Métropole disposera vraiment d'un instrument d'impulsion, d'orientation et de coordination stratégique.

Mes chers collègues, nous avons besoin d'une organisation de l'espace à la hauteur des défis de la civilisation urbaine. Pour cela la logique des projets partagés doit l'emporter sur celle de la centralisation, de la dispersion ou de l'incantation. C'est l'enjeu de notre débat de ce matin. Je tiens à saluer Pierre Mansat pour sa lucidité, son écoute et sa détermination qui font beaucoup pour la crédibilité de Paris Métropole. Il est aujourd'hui nécessaire de franchir une nouvelle étape. Sachons le faire dans le respect de nos partenaires, et avec le sens de l'histoire.